

A l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la Lumière de Pentecôte de sainte Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, je souhaite vous partager une anecdote ! Peut-être un peu chauvine...

Louise de Marillac est née le 12 août 1591 de mère inconnue. Son père est veuf à sa naissance. Plusieurs membres de cette famille ont des postes importants auprès du roi Louis XIII.

Elle est confiée très tôt aux religieuses dominicaines du Monastère royal de Poissy, où sont élevés d'autres enfants. L'enseignement dispensé lui offre une solide éducation intellectuelle et religieuse. A la mort de son père, elle a 13 ans et son oncle Michel devient son tuteur. Il lui fait quitter Poissy et elle rejoint une pension pour jeunes filles. Elle y apprend la vie simple et pauvre. C'est pour elle un lieu de formation aux tâches domestiques.

Mgr Jean CALVET écrivait, dans son livre Louise de Marillac par elle-même : « *Les Marillac étaient une de ces races, une des plus vivaces. Ils venaient des environs de Mauriac, du Cantal, cette Auvergne refroidie qui a la dureté du roc sous la lave.* »

J'en viens au partage ! Dans le Cantal, vers Mauriac (près de Ydes et de Saignes), il existe un village nommé **CHASTEL-MARLHAC** où la famille De Marillac avait un château. En ruines actuellement, il ne reste que des vestiges. De ce lieu, on a un panorama exceptionnel sur toute la vallée !

Ce qui est très surprenant, c'est qu'on trouve encore aujourd'hui, dans ce village très reculé et ses environs, une grande dévotion envers sainte Louise de Marillac, qui se manifeste concrètement tous les **12 août**, jour anniversaire de sa naissance.

C'est un jour où tous les habitants et gens en vacances se retrouvent dans la petite église de Chastel-Marlhac, qui compte de nombreux ex-voto à sainte Louise, pour une messe et chantent des hymnes à "leur" sainte...

Ce jour-là pour annoncer la messe et aussi à la fin de la messe, des hommes du village sonnent à la main, en tirant très fort sur les cordes, les deux cloches ensemble : la tradition veut que la plus légère soit remuée par l'homme le plus âgé du lieu et la plus grosse par le plus jeune, à partir de 18 ans.

Les Filles de la Charité qui se sont succédé dans le Cantal, à la communauté de Ydes étaient conviées à ce joyeux évènement.

Il est à noter que bien des jeunes couples appellent leur fille "Louise", pour honorer sainte Louise de Marillac.

Il n'y a pas de preuves historiques que Louise soit venue à Chastel-Marlhac mais je me plais à penser qu'elle y est venue en « classe verte » ! Mon cœur tressaille d'allégresse en pensant aux « origines » communes avec cette si fidèle Servante du Seigneur, à l'image de la Vierge Marie à qui elle a consacré la Compagnie.

Sœur Émilie BOULET, communauté de La Courneuve (et Cantalienne !),
Avec la participation de Sœur Marie-Catherine DOMINJON et Sœur Christiane CORNU